COMPRENDRE · S'ENTRAÎNER · REPRENDRE

Option HGG : territoires, mobilités et mondialisation

Des explications, des applications et des corrections pour préparer votre concours.

AAE Intérieur, examen professionnel B vers A, session 2027 : début des oraux au 7 décembre 2026 confirmé sur la page ministérielle le 2 novembre. Calendrier et repères du coach uniquement ; RAEP du 9 novembre conservé.

Ce document conserve la version indiquée en pied de page. Les exercices sont des créations pédagogiques, distinctes des annales officielles. Consultez la notice de votre session pour ses règles et ses échéances.

Option DGFiP · HGG · 18 min

Option HGG : territoires, mobilités et mondialisation

Analyser une carte et expliquer les flux, les disparités et les enjeux d'aménagement.

À la fin de cette fiche

- Analyser une carte et expliquer les flux, les disparités et les enjeux d'aménagement.
- Résoudre le cas proposé et expliquer votre raisonnement sans le cours.

Lire une organisation spatiale

La géographie étudie des relations entre sociétés et espaces à plusieurs échelles. Localiser est nécessaire mais ne suffit pas : expliquez les facteurs de concentration, de connexion ou de mise à l'écart. Métropolisation, littoralisation et polarisation décrivent des processus différents. Une ville peut concentrer des fonctions de commandement ; un littoral peut accueillir ports, industries ou tourisme avec des conflits d'usage. Les milieux présentent ressources, contraintes et risques que les sociétés aménagent.

France, outre-mer et espaces maritimes

Le territoire français combine métropole et outre-mer, avec diversité de statuts, distances, économies et milieux. Les espaces maritimes contribuent aux ressources, échanges et enjeux de souveraineté ; zone économique exclusive et territoire terrestre ne sont pas identiques. L'aménagement cherche notamment à organiser accès, infrastructures et développement, avec des arbitrages environnementaux et budgétaires. Une réponse ne doit pas présenter tous les outre-mer comme un seul espace homogène.

Réseaux et mobilités

Un réseau relie des nœuds par des axes ; un flux est un déplacement mesuré sur une période. Distinguez mobilité quotidienne, migration résidentielle et tourisme. Les réseaux de transport et de communication peuvent rapprocher des territoires tout en renforçant certains pôles. La distance-temps et la fréquence d'un service peuvent compter davantage que la distance kilométrique. Un stock de population ne mesure pas directement le nombre de déplacements.

Mondialisation et géopolitique

Les échanges de biens, capitaux, personnes, informations et services organisent des interdépendances. Ils sont structurés par entreprises, États, infrastructures et règles. Une dépendance peut devenir un enjeu de puissance ou de sécurité : port, détroit, énergie ou données. La carte montre une configuration à une date ; l'analyse explique acteurs, intérêts et rapports de force sans réduire toute relation à un conflit. Distinguez description, mécanisme et enjeu.

Méthode de commentaire

Présentez nature, date, espace, légende et unité. Dégagez une organisation principale puis des contrastes et exceptions. Expliquez avec des connaissances pertinentes et concluez sur un enjeu directement lié. Ne racontez pas la carte symbole par symbole. Un figuré de volume peut faire apparaître une région très peuplée ; un taux peut révéler une autre hiérarchie. Les deux ne sont pas contradictoires s'ils ne mesurent pas la même chose.

À vous de jouer

Carte fictive : trois grandes villes concentrent 60 % des emplois d'un secteur ; un axe ferroviaire les relie ; des communes périphériques fournissent de nombreux déplacements domicile-travail. Proposez deux idées d'analyse et une limite des données.

Correction · raisonnement détaillé

Première idée : concentration sectorielle et polarisation par des pôles d'emploi. Deuxième : intégration fonctionnelle par les mobilités et le réseau, qui pose des questions d'accès, de fréquence et de saturation. Limite : la carte ne donne ni qualité des emplois, ni temps de trajet, ni causalité du lien entre rail et concentration. On peut formuler des hypothèses à vérifier, mais pas affirmer que le train a créé seul les 60 % d'emplois.

Vérifier votre réponse

Vous passez de localisation à mécanisme et enjeu, sans faire dire à la carte ce qu'elle ne mesure pas.

À retenir

• Décrire une carte ne suffit pas : expliquez son organisation et ses enjeux.

• Flux, stocks, volumes et taux doivent être distingués.

Vérifiez vos connaissances

1. Que mesure un flux migratoire ?

A. La population totale à une date seulement

B. La superficie d'un territoire

C. Le nombre de bâtiments

D. Un déplacement de personnes sur une période définie

Correction : D
Un flux s'observe sur une période ; un stock décrit une quantité à une date. Les deux répondent à des questions différentes.

2. La métropolisation désigne notamment…

A. La transformation de toute commune en région

B. La concentration de populations, activités et fonctions dans les grandes villes

C. La seule extension des espaces agricoles

D. La disparition de tous les réseaux

Correction : B
Le processus concerne concentration et fonctions, avec des effets différenciés. Il ne se résume pas à une modification administrative.

3. Une carte des volumes et une carte des taux peuvent-elles classer différemment les territoires ?

A. Oui, elles ne rapportent pas les données à la même base

B. Non, l'une est forcément fausse

C. Oui, uniquement si les couleurs sont différentes

D. Non, volume et taux sont synonymes

Correction : A
Une région peuplée peut avoir un volume élevé mais un taux faible. Il faut lire unités et dénominateurs.

4. Quel élément complète le mieux la localisation d'un port dans une analyse géopolitique ?

A. Les acteurs, flux, dépendances et intérêts qui s'y croisent

B. La seule couleur du symbole

C. Une liste de capitales sans lien

D. L'affirmation que tout port a les mêmes enjeux

Correction : A
L'enjeu découle des relations et intérêts, pas de la présence d'un symbole. Le contexte et la date comptent.

Références

DGFiP — programme réglementaire du concours externe rénové (arrêté du 1er juillet 2024)
www.legifrance.gouv.fr